

M. W. T. Jennings, I.C., et Allan Macdougall, I.C., sont assermentés, et certifient l'exactitude de leur premier et de leur second rapports.

Résolu : que les dits ingénieurs, MM. Jennings et Macdougall, soient dispensés de se présenter de nouveau, mais qu'ils pourront être rappelés n'importe quand par télégramme.

Les comptes des ingénieurs sont lus et approuvés.

M. N. K. Connolly ayant demandé qu'il lui soit rendu certains livres et papiers privés confiés au greffier du comité et n'ayant aucun rapport avec l'enquête tenue par le comité, et après lecture d'une lettre des comptables à ce sujet, il est

Ordonné : que cette demande et cette lettre soient référées au sous-comité nommé pour examiner les livres de comptes.

M. John Heney, d'Ottawa, est assermenté, interrogé, et dispensé de se présenter de nouveau.

M. H. J. Chaloner, de Québec, est assermenté et interrogé; il est prié de préparer un état des livres produits par l'honorable Thomas McGreevy, et de produire cet état à la prochaine séance du comité; au cours de son interrogatoire, 2 memoraanda sont classés et marqués comme Exhibits "M16" et "N16".

M. A. P. Bradley, secrétaire du ministère des Chemins de fer et Canaux est rappelé et interrogé sur les travaux de construction sur la branche Saint-Charles du chemin de fer Intercolonial. Il est ensuite renvoyé.

M. C. Baillairgé, de Québec, est assermenté, interrogé, et dispensé de se présenter de nouveau.

M. Geoffrion, C.R., classe l'ordre de convocation dans l'affaire de George Beaucage contre l'honorable Thomas McGreevy, et marqué : Exhibit "P16." Par une permission du comité, on substitue une copie certifiée à l'original, et celui-ci est rendu à M. Geoffrion.

M. George Beaucage, de Saint-Alban, Qué., est assermenté et interrogé, et il reçoit l'ordre de se présenter mardi prochain; au cours de son interrogatoire, deux lettres de J. L. Archambault, C.R., au témoin, sont lues et classées comme Exhibits "Q 16" et "R 16."

M. Charles McGreevy est rappelé et interrogé. Trois papiers indiquant les items du travail de la jetée sont classés et marqués comme Exhibits "S 16", "T 16" et "U 16."

Sur motion de M. Tarte, il est

Ordonné : qu'une sommation de se présenter mardi prochain soit envoyée à M. J. L. Archambault, C.R., de Montréal.

A la demande M. Stuart, C.R., il est

Ordonné : qu'une sommation de se présenter mardi prochain soit envoyée au Dr J. A. Rodier, de Montréal.

Ordonné : que M. Martin P. Connolly soit dispensé de se présenter de nouveau.

M. Martin P. Connolly ayant soumis une réclamation pour rémunération du travail fait pour le comité, il est

Ordonné : que cette demande soit référée au sous-comité nommé pour examiner les livres de comptes.

Le comité s'ajourne ensuite jusqu'à mardi prochain, à 10.30 h. du matin.

Certifié.

WALTER TODD,
Greffier du comité.